

Centre de Formation

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Personnel d'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers travaux.

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
- Acquérir les connaissances du Guide Technique
- Identifier les risques métier pour adapter des méthodes de travail
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM

Programme

- Le contexte et la réglementation
 - Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
 - Les enjeux de la réglementation anti endommagement réseaux
 - Les obligations des différents acteurs
 - Les procédures mis en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
 - Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux
 - La responsabilités des acteurs et les sanctions applicables
- La mise en œuvre du chantier
 - Les documents nécessaires sur un chantier
 - Les piquetages et marquages au sol
 - Le guide technique : présentation et mode d'emploi
 - Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
 - Les conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
 - Les consignes spécifiques pour les travaux urgents
- Savoir préparer son intervention
 - Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
 - Les différentes classes de plan
 - La lecture de plan et nomenclature des réseaux
 - Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
 - Les règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux
- Travailler à proximité des réseaux
 - Les règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'intervention à proximité des réseaux
 - L'apport éventuel des exploitants
 - Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
 - Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
 - Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux cités dans l'arrêté prévu à l'article R.554-29 du code de l'environnement
- Vérifier l'adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Que faire en cas d'anomalies
 - Les mesures à respecter en cas d'accident
 - La déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Méthodes et supports

- Méthode pédagogique

La formation se déroulera en Blended-Learning : l'apprenant bénéficiera d'un temps d'apprentissage sur notre plateforme numérique et passera ensuite le test en présentiel.

- Supports pédagogiques
 - Tablette mise à disposition des participants le temps de passer leur test
 - Documentation remise aux participants

Prérequis

- Maîtrise de la langue française
- Maîtrise minimale de l'outil informatique

Modalités d'évaluation

Examen final réalisé sur plateforme informatique
Un QCM comprenant un nombre de questions tirées aléatoirement de 40 questions.

Un score minimal de 60% de bonnes réponse est requis pour valider le test.

Critères de réussite

Un score minimal de 60% de bonnes réponse est requis pour valider le test.